

Décision

Générale

colonial

Décision n° 606 concernant les services d'Etat.

n° 606

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
9 mai 1964

Numéro JO
n° 5 du 01/07/1964

Date du numéro
1 juillet 1964

TEXTE INTÉGRAL

Sont engagés dans la Milice de la Côte Française des Somalis pour deux ans et pour compter du 27 avril 1964 (comme miliciens de 2e classe), les recrues dont les noms suivent: Mle 2943 : Mahmoud Ali Hersi ; Mle 2944: Abdi Hassan Ahmed Gueddi ; Mle 2945 : Ali Mohamed Boulhan.